



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pointe-Noire 1^{er} Décembre 2015

Plus de 250 membres de la communauté Internet africaine se réunissent du 02 au 04 décembre 2015 à Pointe-Noire, à l'occasion de la 23^{ème} édition de la conférence AFRINIC. Co-organisée par l'ARPCE et l'AFRINIC, cette rencontre entend permettre aux décideurs et aux différents autres acteurs de définir les nouvelles lignes directrices de la gestion des ressources de numérotation et de la gouvernance de l'Internet au niveau continental.

Les conférences AFRINIC constituent des grands moments de la Communauté Internet du continent en ce sens qu'elles fédèrent toutes les intelligences pour faire avancer le secteur. En même temps, elles accordent une place de choix dans le renforcement des capacités des acteurs du secteur. Et à ce titre, il s'est tenu du 28 novembre au 1^{er} décembre, en prélude à la conférence, des sessions de formation portant sur le passage de l'IPv4 à l'IPv6, sur le CIRT (Computer Incident Response Team/Centre de réponse aux incidents informatiques), le DNSSEC (Sécurité des noms de domaines) et autres .

La Conférence de Pointe-Noire qui est placée sous le haut patronage du Ministre des Postes et des Télécommunications, Hellot Matson Mampouya, connaîtra la participation des plus hautes autorités de la ville ainsi que du Directeur Général de l'ARPCE, Yves Castanou, le CEO d'AFRINIC, Alan Barrett et les membres du Conseil d'Administration d'AFRINIC. La conférence bénéficie du sponsoring des entreprises évoluant dans le secteur télécoms, à l'instar de Congo Télécom, MTN Congo, Ofis ainsi que des organisations préoccupées par l'évolution de la gouvernance Internet dans l'espace francophone telle que l'Organisation Internationale de la Francophonie.

«Avoir toute la communauté internet ici, démontre que les difficultés que nous rencontrons au Congo sont les mêmes dans toute l'Afrique et ça n'empêche pas aux leaders internet africains de venir ici pour travailler », se félicite Luc Missidimbazi, Directeur des Marchés du Très Haut Débit de l'ARPCE.

Premier partenaire de la conférence AFRINIC 23, l'ARPCE en tant que membre actif de l'AFRINIC, s'est engagée à accompagner l'organisme dans la tenue de ces assises en mettant à disposition des moyens matériels, financiers et humains pour la réussite de la rencontre. L'architecture numérique qui devra permettre aux participants de partager les données au cours de cette conférence a été mise en place par les experts de l'ARPCE. **« Un apport important car il met en avant l'expertise des compétences locales »**, estime Luc Missidimbazi.



A propos de l'ARPCE

L'ARPCE, Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques, est l'autorité congolaise de contrôle, de suivi et de régulation des secteurs des Postes et Communications Electroniques. Etablissement public administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, l'ARPCE a été instituée par la loi n°11-2009 du 25 novembre 2009. Bras institutionnel du Gouvernement, elle a la délicate mission de garantir et de protéger à la fois les intérêts de l'Etat, des consommateurs, des opérateurs et des prestataires dans les secteurs régulés.

A propos de l'AFRINIC

AFRINIC, le Registre Internet Régional (RIR) pour l'Afrique est responsable de la distribution et de la gestion des ressources de numéros Internet (IPv4, IPv6 et ASN) dans toute la région africaine. La mission d'AFRINIC est d'assurer une distribution professionnelle et efficace des ressources de numéros Internet pour la communauté Internet africaine et de soutenir l'utilisation et le développement de l'Internet à travers le continent.

AFRINIC compte actuellement 12 membres de la République du Congo.

Pour de plus amples d'informations appelez le 06 675 9494